

1 - COMMANDE

Les commandes sont fermes et leur acceptation implique nos conditions générales d'achat ci-dessous.

Le numéro de commande sera mentionné obligatoirement sur les accusés de réception, bordereaux de livraison, factures et toutes correspondances concernant nos commandes.

2 - ACCUSE DE RECEPTION

Un accusé de réception accompagné du double de la commande nous sera retourné daté, signé « lu et approuvé », sous un délai de 10 jours et dans tous les cas avant la livraison. Si désaccord, les parties rechercheront un compromis afin de trouver un accord s'appliquant à la commande.

3 - DELAI

Les délais de livraison indiqués dans la présente commande seront rigoureusement respectés et s'entendent date de réception de la marchandise à notre société. Les heures de livraison sont de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 du lundi au jeudi et de 8h00 à 11h30 le vendredi. En cas de retard de livraison imputable au fournisseur, les marchandises seront acheminées par les moyens de transport les plus rapides, franco à la charge de l'expéditeur.

Pour toute commande non livrée dans les délais, nous nous réservons la faculté, soit d'annuler de plein droit la commande sans que ceci ne donne droit à une indemnité quelconque, soit de maintenir la commande en frappant le fournisseur de pénalité de retard. Les pénalités de retard seront définies sur les commandes ; Les commandes doivent être livrées complètes

4- LIVRAISON - CONFORMITE - ARCHIVAGE

Toute livraison sera accompagnée d'un bordereau de livraison reprenant les références de la commande.

Un double de ce bon de livraison sera joint à l'envoi de la facture.

Toute livraison ou travail non conforme à nos spécifications sera automatiquement refusé. Le fournisseur devra alors prendre toutes les dispositions pour rendre conformes ces marchandises à ses frais et dans les meilleurs délais. Nous nous réservons la possibilité de faire supporter au fournisseur les dommages et intérêts.

Dans le cas où la quantité livrée serait supérieure à celle commandée, sans accord préalable, nous nous réservons le droit de refuser la quantité supplémentaire ou de la conserver sans surcoût de facturation.

Les documents relatifs à nos commandes (PV, Courbes, CC, ...) doivent faire l'objet d'un archivage de 10 années.

5 - PRIX

Les prix sont fermes et non révisables.

6 - EMBALLAGE ET TRANSPORT

Les fournitures, objets de nos commandes, voyagent aux risques et périls du fournisseur. Il est responsable des pertes et dommages qui surviendraient au cours de leur transport et il lui appartient d'exercer tous recours auprès des transporteurs.

7 - FACTURATION

Toute réception de marchandises et facturation reçues après le 25 du mois entraînera le report du règlement au mois suivant. Toutes les factures devront porter le numéro de la commande et références des produits.

8 - GARANTIE

Toute fourniture est garantie par le fournisseur, exempte de tout défaut apparent ou caché, de quelque nature que ce soit. En cas de défaut le fournisseur assurera entièrement à ses frais le remplacement ou la remise en état de la fourniture.

9 - RESILIATION DE COMMANDE

Tout manquement aux dispositions des présentes conditions générales d'achat, pourra entraîner l'annulation de la commande.

Cette résiliation interviendra le jour de la réception de la lettre recommandée avec avis de réception, notifiant le motif de la décision.

10 - SURVEILLANCE EN USINE

Nous nous réservons la possibilité de déléguer un représentant pour suivre l'exécution de nos commandes dans les ateliers des fournisseurs ou sous-traitants.

11 - REGLEMENT

Les conditions de règlement sont mentionnées sur la commande et seront conformes aux dispositions légales.

12 - TRANSFERT DE PROPRIETE

Le transfert de propriété n'a lieu qu'à la réception quantitative et qualitative à notre société. Toute clause de réserve de propriété ne pourra avoir lieu sans un accord écrit de notre part.

13 - CONFIDENTIALITE - PROPRIETE INDUSTRIELLE

Le fournisseur est tenu de prendre toutes dispositions pour empêcher la divulgation des informations reçues pour l'exécution d'une commande.

En aucun cas et sous aucune forme, nos commandes ne pourront donner lieu à une publicité directe ou indirecte, sans notre autorisation écrite.

Les dessins, documents, plans, modèles et échantillons communiqués au fournisseur demeurent notre propriété exclusive.

Le fournisseur s'interdit, sans autorisation expresse de notre part, de céder à un tiers, à titre onéreux ou gratuit, aucune des fournitures fabriquées selon nos spécifications, données ou au moyen de nos outillages.

14 - OUTILLAGES ET BIENS PRETES OU CONFIES

Les outillages fabriqués par le fournisseur pour le compte et aux frais de notre société, ainsi que les biens et outillages mis à sa disposition, ne doivent être utilisés que pour la réalisation de nos commandes. La garde et l'entretien de ces biens et outillages seront assurés par le fournisseur à ses frais, risques et périls. Le fournisseur s'engage à contracter à cet effet toutes assurances nécessaires.

Ces biens et outillages restent la propriété exclusive de notre société et doivent être mis à notre disposition sur simple préavis de 8 jours ouvrables. Leur destruction ne peut avoir lieu qu'après accord écrit de notre part.

15 - JURIDICTION

Les tribunaux de RENNES seront les seuls compétents pour tous litiges en contestation.